

Suis-je une migrante ?

Bhama Peerun Steiger

« Tu as un beau parcours migratoire », m'a-t-on souvent dit. « C'est à dire », ai-je demandé ? « Tu as fait les bons choix aux bons moments », m'a-t-on répondu. Cela m'a questionné : ai-je programmé ma migration ? Ai-je migré ? Bien sûr que je réponds aux représentations typiques et convenues des migrations : partir du Sud pour venir au Nord ; n'est-ce pas ce qui se dit au Nord que c'est le projet, voire le rêve du Sud ? Consultez les médias et autres outils technologiques d'information et de communication. En revoyant ce parcours qui m'a fait partir de mon pays, je me rends compte que la notion même de migration n'a jamais été dans mon schéma de pensées et encore moins dans mes stratégies ; peut-être dans mes tactiques ou dans mes opportunités ou ce hasard dont Tocqueville disait que c'était « un enchevêtrement de causes secondes que nous appelons ainsi faute de savoir les démêler... Et que le hasard n'y fait rien qui ne soit préparé à l'avance » (Boudon, 2005, 19). On a parlé d'émigration, d'immigration et ensuite de migration. Or aujourd'hui, cette notion de migration se perd dans les méandres des argumentations et justifications de ceux qui sont ici et qui se sentent envahis par ceux-là qui viennent d'ailleurs. Il n'y a aucune présomption d'innocence et de sincérité dans ces parcours. Celui qui migre est intéressé ; qu'il soit hautement qualifié et qu'il ait été appelé pour travailler ou désespéré parce que demain est déjà un pas infranchissable pour se construire un avenir ; peu importe, il profite de ces sociétés démocratiques et riches qui s'appauvrissent à cause de lui. Suis-je migrante ou mobile ?

Au fait, avant même de naître, j'étais déjà partie. Oui, je suis née à Maurice, de parents d'origine indienne – mes arrière-grands-parents avaient migré sous l'Empire britannique pour venir travailler dans les champs de cannes à sucre à la fin de l'abolition de l'esclavage dans les colonies. Nous sommes alors dans les années 1830. Les Indiens arrivent comme travailleurs : « *indentured labourers* », pour « remplacer » les esclaves. Au fait, ce fut une première migration nord-sud, puisque l'Inde se trouve plus au nord que Maurice. Peut-on parler ici d'une migration nord-sud ?

Mais vous dire que je suis née à Maurice, c'est vous dire que je suis née dans un pays de migration. Maurice, île volcanique, n'a jamais connu de population autochtone, son seul habitant c'était le Dodo, oiseau qui fut exterminé par les Hollandais. Visitée par les Arabes, les Hollandais, mais surtout par les Français et essentiellement par les Anglais. Oui deux colonisations française et anglaise se succèdent pour aboutir à l'indépendance du pays en 1968. Et puis, il ne fallait pas se punir doublement en fomentant du ressentiment contre nos colonisateurs. Comme le souligne A. Sen (2007, 129) « *Vivre dans le ressentiment exclusif et permanent contre une situation d'infériorité imposée par l'Histoire est une injustice qu'on se fait à soi-même.* » Gloire et terreur, émancipation et domination qui nous ont laissé un bilinguisme dont nous sommes fiers. Mais à quel prix ?

Un deuxième moment de mobilité fut pour aller faire des études universitaires dans le Nord, en France. Oui, il fallait partir si on voulait continuer des études tertiaires. Nous étions reconnaissants de pouvoir obtenir des bourses d'excellence pour partir. Nous pouvions partir en Angleterre, en France, en Inde, en Australie, en Russie. Il fallait pour cela répondre et se soumettre aux accords politiques entre Maurice et ces pays. Quelle chance pour moi, je pouvais prétendre aux études en France. Je voulais suivre des études en travail social ; c'était sans compter des obligations que j'avais envers mon pays que je devais représenter dignement. La réponse fut sans ambiguïté : non. Le choix final fut entre la sociologie, la psychologie et les lettres. Alors j'ai choisi un peu comme on joue au poker, la sociologie. La sociologie était synonyme d'ouverture, de questionnement, de compréhension de tous ces rouages qui nous imposent des manières de penser, de se regarder dans le miroir des autres et de penser à une société juste. La justice sociale est déjà très prégnante quand on naît sous la colonisation et que l'on ne comprend pas trop pourquoi on est dirigé par des personnes qui ne nous ressemblent pas, qui nous obligent à lire de beaux textes qui racontent la féerie de la neige qui tombe pour Noël ; je ne connaissais alors que la douce chaleur des tropiques quand nous fêtions une nouvelle année. Peut-être pensais-je alors que j'allais pouvoir trouver comment rendre ma société natale « juste » en étudiant la sociologie. « Sérendipité » dirait Merton (2004) ; oui, l'hypothèse fut bonne et utile. Cette sociologie me permet aujourd'hui de me pencher sur le champ des migrations et de ses déclinaisons, toujours dans ce souci de la justice sociale.

Cette migration dans le sens de la mobilité à Bordeaux en France correspondait plus pour moi à une transition, un statut temporaire : j'étais moins migrante qu'étudiante, une étudiante parmi tant d'autres étudiants. La notion de migration était liée au fait que je venais d'un pays TIERS, le tiers monde. J'étais au bénéfice d'une carte d'étudiante qui me permettait de résider en France pour raison d'étude. Faire des études ailleurs que chez soi, est-ce une migration ? En ces temps-là, ce qui était difficile c'était moins la rigueur des législations restrictives que des moyens financiers pour se déplacer vers l'étranger. Il y avait certes la nécessité d'avoir des visas et autres contraintes administratives, mais quel secteur de la vie en société en est dépourvu ? Et puis, nous avions la présomption de la bonne foi. Nous n'étions pas encore ces personnes du Sud qui veulent profiter des bienfaits du Nord ; et pourtant nous étions pauvres et l'Europe était riche. Je me souviens aussi qu'après l'indépendance de mon pays, il y a eu une vague de migration vers l'Europe (migration matrimoniale en France, Belgique et Suisse

et migration pour l'emploi en Grande-Bretagne), l'Australie et l'Afrique du Sud (Peerun Steiger, 2015). En ces temps-là, les étrangers ne présentaient pas de menace à l'Occident, c'était encore le Tiers Monde.

Les études terminées, enfin cette étape de formation qui vous donne le titre d'universitaire, je suis rentrée au pays pour mettre mes connaissances et compétences acquises au service de mon pays et de mes concitoyens. Quelle chance me suis-je dit de venir d'un pays émergent, un pays qui est un peu en retard par rapport à l'Occident, mais qui se développe rapidement. J'avais travaillé sur la délinquance cachée à Maurice ; je n'avais donc qu'à adapter les mesures et les actions qui avaient déjà fait leurs preuves en Occident.

Mais c'était sans compter les lobbys politiques, les ségrégations religieuses et ethniques, que nous nommons communautaires à Maurice. C'était aussi sans compter le devoir familial et social lié à l'appartenance socio-économique et culturelle ; c'était sans compter les conflits de loyauté qui me guettaient sournoisement, c'était sans compter cette situation de l'entre-deux qui rend funambule et qui donne « *la perte en héritage* » (Desai, 2009). Une place de choix était certes possible, mais il fallait alors oublier ce que j'avais appris pour me fondre dans un système où il était moins important d'avoir des compétences professionnelles pourvu que l'on soit coopté par ceux qui détenaient le pouvoir et pourvu que l'on pratique le politiquement correct. Non ce n'était pas du « *brain drain* », mais bien du « *brain gain* » ; en partant, je pouvais évoluer dans ma pensée critique et développer ma sociologie. Alors qui thématise sur la fuite des cerveaux ?

Ensuite les déplacements se succèdent : départ du pays natal, emploi dans un cadre international, séjours dans plusieurs pays où on était désigné comme « expatriés ». L'expatrié ne restera pas longtemps, car c'est un nomade professionnel. Un cadre international est-il un migrant ? Demande-t-on à un expatrié de connaître l'hymne national, la géographie et les institutions politiques de son pays d'accueil ?

Pour enfin atterrir en Suisse. Comme j'avais déjà beaucoup bougé (mobilité active), signe sans conteste d'une grande adaptation aux ailleurs, d'une connaissance expérientielle sans conteste pour débattre des représentations différenciées du monde et d'une capacité à deviser avec l'autre. Dans cette altérité, il ne s'agissait pas de trouver un autre différent comme moi-même. « *Devenez comme moi afin que je puisse tolérer votre différence* » (Elias, 1991). Est-ce que le fait de vivre ailleurs fait de nous des personnes compétentes en migration ? En arrivant en Suisse, j'ai réalisé que jusque-là, j'étais en migration mobile ; je pouvais rester, partir, revenir sans trop de contraintes. L'objet de la résidence était toujours lié soit aux études soit à un emploi. Le changement de statut matrimonial tout à coup faisait de moi une migrante sédentaire. Mais au fait, quelle est la définition de migrant ? Est-ce une personne qui quitte son pays pour s'installer ailleurs ? Temporairement ? Définitivement ? La Suisse fut pour moi un pays d'installation. Désormais, partir de Suisse impliquait une kyrielle de démarches administratives, personnelles et professionnelles, mais aussi une gestion d'un cadre émotionnel d'attachement. Cela m'apprend qu'au delà des appartenances communes, des expériences communes et des parcours de migration comparables, il y a des individualités singulières et des projets singuliers. La sociologie nous apprend alors qu'il faut confronter les tendances sociétales et les catégorisations sociologiques aux cas particuliers.

Je me suis alors souvenue que la problématique des migrations, les questionnements autour des interculturalités, les enjeux des transnationalités et la promotion du multiculturalisme n'avaient jamais fait partie de mes préoccupations de réflexion scientifiques dans mes choix de formation en sociologie. Arrivant en Suisse, ces non-choix se sont imposés à moi. Il me devenait indispensable de comprendre pourquoi tout à coup, j'avais le sentiment d'être une étrangère. Le migrant est-il toujours un étranger ? L'étranger est-il forcément un migrant ? Même en étant « *dedans* » : avec une nationalité suisse, un emploi à durée indéterminée, un statut professionnel valorisant qui vous permet de vous défendre dans des situations stigmatisantes ; je reste toujours « *dehors* ». C'est le fossé entre la représentation et la représentativité au sein d'un pays. C'est aussi qu'en dépit de toutes les compétences et ressources incorporées, j'ai toujours le sentiment d'une vulnérabilité et d'une impuissance comme une épée de Damoclès ; comme un signe indélébile de la domination symbolique qui fait que même si l'on a été affranchie, l'on doit gérer toujours et pour toujours.

In fine, si je suis une migrante, je n'ai jamais analysé ma situation dans un quelconque projet de migration, mais bien en termes d'opportunités qui m'ont permis de saisir les occasions et les parcours de vie avec ténacité et volonté. Et puis, je n'ai jamais eu une seule fois l'impression d'avoir quitté mon pays natal. *Je viens d'ailleurs et je vis ici.*

Bibliographie

Boudon R. (2005), *Tocqueville aujourd'hui*, Paris : Odile Jacob.

Desai K. (2009), *La perte en héritage*, roman, Paris : Livre de Poche.

Elias N. (1991), *La société des individus*, Paris : Fayard.

Merton R. K., Barber A. (2004), *The Travels and Adventures of Serendipity. A study in sociological semantics and the sociology of science.* Princeton University Press.

Peerun Steiger B. (2015), « De la colonisation politique à la colonisation symbolique : d'une servitude à l'autre. Comprendre la migration matrimoniale de la femme mauricienne vers l'Europe et la Suisse ? », Gatugu J. (éd.), *Familles africaines et mythe de l'Occident. Destins migratoires singuliers*, Paris : L'Harmattan.

Sen A. (2007), *Identité et violence : l'illusion du destin*. Paris : Odile Jacob.